

Arbitre de Club

OBJECTIF :

Devenir arbitre de club

Contenu :

- ✓ Connaître les règles du jeu
- ✓ Se mettre à la disposition des juges-arbitres
- ✓ Arbitrer au niveau de son club

Public concerné :

- ✓ Tous les publics licenciés à la FFTT

Responsable de la formation :

- ✓ Le Responsable régional de la formation en Arbitrage de la CREF

Intervenants :

- ✓ Formateurs 1^{er} degré

Modalités pédagogiques :

- ✓ Cours magistraux
- ✓ Etudes de cas simples

Tarifs :

- ✓ Coût administratif et pédagogique : 15 euros*
* Possibilité de prises en charge par une ligue et/ou un département
- ✓ Coûts de restauration et d'hébergement par participant définis par les CREF

Dates et lieux :

- ✓ Fixés en concertation avec la CREF dans le cadre du plan régional de formation

Durée de formation :

- ✓ 4 heures

Modalités de validation :

- ✓ Participer au stage et obtenir les UV théoriques et pratiques

Inscription auprès de :

- ✓ Comité départemental ou Ligue régionale